



## Programme de formation PERMIS A1, A2

### Objectifs :

- Obtenir la catégorie A1, A2 du permis de conduire

### Public concerné et pré-requis :

- Avoir minimum 16 ans pour la catégorie A1
- Avoir minimum 18 ans pour la catégorie A2
- Satisfaire aux conditions médicales et administratives
- Avoir la nationalité Française, ou justifier de la régularité de son séjour en France
- Résidence normale et domicile en France
- Pour les candidats âgés de 17 ans révolus à 25 ans non révolus être à jour au regard de la journée de défense et de citoyenneté (JDC), en étant en capacité de fournir l'attestation de participation, ou l'attestation provisoire en instance de convocation à la journée défense et citoyenneté, ou l'attestation individuelle d'exemption
- Être enregistré en préfecture
- Disposer d'un livret d'apprentissage de la conduite

### Intervenants :

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignants de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R), ou du titre professionnel.
- d'Enseignant de la Conduite et la Sécurité Routière (E.C.S.R).
- Chaque enseignant bénéficie d'une autorisation préfectorale d'enseignement.

### Moyens pédagogiques et techniques :

#### Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées aux adolescents et aux adultes.

#### Moyens et outils :

- Salle de cours équipée d'un vidéoprojecteur.
- Outils pédagogiques et réglementaires.
- Documentation professionnelle.
- Maquettes.
- Aires d'évolutions et parcours adaptés.
- Elèves conducteurs en cours de formation.

### Véhicules :

- Véhicules à boîte manuelle ou automatique conformes aux exigences du permis de conduire de catégorie A1, A2.

### Effectifs :

- 1 Élève par véhicule.

### Horaires :

- Sur rendez-vous avec l'auto-école.

### Durée :

- Minimum 20 heures obligatoires (Boîte mécanique).
- Minimum 13 heures obligatoires (Boîte automatique, avec une régulation à la boîte ,mécanique au bout de 6 mois après un minimum de 7h de conduite).

### Programme :

- 1 - Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.
- 2 - Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.
- 3 - Circuler dans des conditions difficiles et ,partager la route avec les autres usagers.
- 4 - Pratiquer une conduite autonome, sûre et ,économique.

### Suivi des acquis en cours de formation :

- Livret de formation au permis A1, A2.
- Fiche individuelle physique.

### Diplôme visé :

- Passer avec succès l'épreuve théorique générale (E.T.G) d'admissibilité portant sur la connaissance des règlements concernant la ,circulation et la conduite d'un véhicule ainsi, que sur celles des bons comportements du conducteur si celle-ci n'est pas déjà obtenue depuis moins de 3 ans.
- Passer avec succès l'épreuve pratique d'admission permettant de contrôler les connaissances, les aptitudes et le comportement des candidats, nécessaire pour circuler de manière autonome et en toute sécurité en tenant compte des spécificités propres à chaque véhicules.

S.A.R.L. DRIVE

1508, Avenue des Pyrénées - 47520 Le Passage - 05.53.68.00.44

Siret : 92039038200017- APE 8553Z - RCS AGEN

École d'Enseignement de la Conduite des Véhicules Terrestres à Moteur enregistrée sous le n°E2404700010 par Préfet du Lot-et-Garonne



## Programme de formation PERMIS A1, A2

<b>1. Maîtriser le manie- ment de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation</b>	<b>2. Appréhender la route et circuler dans des conditions normales</b>	<b>3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers</b>	<b>4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et néconomique</b>
Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard	Connaître et respecter les règles de circulation	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord	Rechercher la signalisation, les indices utiles, et en tenir compte	Croiser, dépasser et être dépassé	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur)	Adapter l'allure aux situations	Passer des virages et conduire en déclivité	Connaître les principaux facteurs de risque spécifiques
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances	Être en mesure de stationner ou s'arrêter et de repartir en sécurité	Communiquer avec les autres usagers	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerter, Secourir
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Tourner à droite et à gauche	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie	Connaître les dispositifs d'aide à la conduite
Maîtriser la réalisation d'un freinage	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité	Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible	Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la moto
Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité	Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Pratiquer l'écoconduite
Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)		Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense	
Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)		Conduire sur des ouvrages routiers (ponts, ...)	
Maîtriser les techniques d'inclinaison		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites	
Réaliser un freinage d'urgence			

S.A.R.L. DRIVE

1508, Avenue des Pyrénées - 47520 Le Passage - 05.53.68.00.44

Siret : 92039038200017- APE 8553Z - RCS AGEN

École d'Enseignement de la Conduite des Véhicules Terrestres à Moteur enregistrée sous le n°E2404700010 par Préfet du Lot-et-Garonne